



## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'AUBE RECRUTE un-e délégué-e départemental-e USEP H/F

### Missions et fonctions :

Le-la délégué-e départemental-e est membre permanent de l'équipe de la Ligue de l'Enseignement, au sein de laquelle il concourt à donner cohérence et visibilité à l'action de la fédération en direction de l'école et dans la promotion de la vie associative.

La singularité de l'USEP se manifeste par son appartenance à ce mouvement d'éducation populaire et par son ancrage dans l'école. Ainsi le-la délégué-e USEP doit être une ressource pour les enseignants des écoles primaires publiques.

Le-la délégué-e exerce son activité de manière autonome et en concertation étroite et partagée avec le Délégué Général, Directeur des Services.

Ce poste de responsabilité nécessite à la fois une adhésion aux valeurs de laïcité, de solidarité qui portent les actions de la Ligue de l'enseignement 10 et de l'Usep 10 et une forte motivation pour en assurer leur promotion.

### Activités principales

Ses missions : Il – elle :

- Met en œuvre les décisions du Comité Départemental USEP auquel il-elle rend compte de son action.
- Organise ses activités dans le cadre du projet fédéral depuis la programmation de son activité jusqu'à l'évaluation finale de son action.
- Participe à la gestion financière du comité départemental USEP en lien avec son trésorier, dans la limite du budget adopté en assemblée générale en concertation étroite et régulière avec la fédération départementale.
- Prend part à l'élaboration du plan de développement du Comité Départemental USEP.
- Contribue à l'élaboration et l'application de la convention d'objectifs et de moyens dans le cadre de sa délégation.
- Prépare la programmation départementale des activités, à partir des attentes des associations et participe à la mise en œuvre de manifestations régionales, voire nationales.
- Coordonne les groupes de travail départementaux et collabore à des commissions entrant dans les champs sportifs ou socioculturels.
- Impulse et accompagne les projets associatifs dont il connaît les normes techniques et opérationnelles, notamment sur la totalité des territoires et l'ensemble des publics.
- Garantit aux associations adhérentes des conditions optimales de sécurité, de maîtrise de l'environnement politique et éducatif local et de qualité pédagogique.
- Réalise des actions et prestations de conseil, de coordination, d'animation, de formation et d'organisation dans le champ sportif et éducatif.
- Organise les relations avec les associations sportives, les écoles, les mairies, les communautés de communes, les communautés d'agglomérations, les institutions et tous les partenaires
- Met en œuvre le Plan Mercredi pour développer le « hors temps scolaire ».

- Met en œuvre les rencontres à thème: « coopération », égalité fille/garçon, éco citoyenneté etc...
- Accompagne les écoles vers l'obtention du label « génération 2024 » et les soutient dans l'organisation d'événements liés à ce label
- Anime le projet Usep « Flamme 2024 »
- Organise des formations EPS pour les enseignants et en partenariat avec les comités sportifs
- Organise des événements à l'échelle d'une commune autour de la pratique du vélo et du livret Savoir rouler à vélo
- Le-la délégué-e participe à la vie du comité régional dans le cadre d'une mission clairement définie dont les modalités opérationnelles (temps consacré, logistique, évaluation) seront déterminées conjointement par le Comité départemental, le DG et le comité régional USEP. Il-elle contribue au fonctionnement de l'ETR par la mise en œuvre et l'accompagnement de projets.

### **CONDITIONS D'EMPLOI : Ce poste nécessite**

- un sens affirmé des relations et du travail en équipe
- une compétence pédagogique reconnue dans le domaine de l'éducation physique et sportive
- des compétences organisationnelles pour mettre en œuvre les manifestations sportives
- une connaissance de La Ligue de l'enseignement et de l'USEP et plus largement des mouvements d'éducation populaire.
- une capacité à faire vivre la dimension partenariale : éducation nationale, collectivités locales, associations.
- une grande disponibilité pour participer aux réunions et groupes de travail
- la maîtrise de l'outil informatique.
- le permis de conduire
- Une carte professionnelle est nécessaire.
- BPJEPS APT et/ou Licence STAPS.

### **NATURE DU CONTRAT ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Bureau et environnement informatique
- Véhicule d'entreprise (Nombreux déplacements départementaux ; déplacements régionaux et nationaux ponctuels à prévoir)
- CDI à temps plein, 35h/ semaine
- Rémunération : selon convention collective ECLAT, Groupe E coefficient 325 soit un salaire brut mensuel de base de 2130 €. Reprise d'expérience
- Mutuelle, prévoyance
- Poste basé à Troyes (10)
- Prise de poste : A partir de mai 2022

### **Candidature à adresser à :**

Freddy Beaurain  
 Délégué Général- Directeur des Services  
 direction@laligue10.org  
 La Ligue de l'Enseignement  
 15 avenue d'Echenilly  
 10 120 Saint André les Vergers

---